

L'ADVERBE

Emploi

L'adverbe est un mot invariable qui peut être déplacé et parfois supprimé. Son rôle est de modifier ou de préciser le sens d'un mot (un adjectif, un verbe...) ou d'un groupe de mots (une proposition, la phrase entière...).

Exemples :

- *Ce chevalier est prodigieusement vaillant* → l'adverbe précise le sens de l'adjectif « vaillant ».
- *Ils se battent fougueusement* → l'adverbe précise le sens du verbe « se battent ».
- *Pendant que l'adversaire fonçait sur lui, vite, il brandit son épée* → l'adverbe précise le sens de la proposition « il brandit son épée ».
- *Franchement, ce sont les meilleurs combattants du monde* → l'adverbe précise le sens de la phrase entière.

Fonction

L'adverbe apporte des informations sur les circonstances de l'action (temps, lieu, manière, quantité...). Sa fonction est donc complément circonstanciel.

Construction

Pour construire la plupart des adverbes, je prends un adjectif au féminin auquel j'ajoute *-ment*.

Exemple : pensif (m) → pensive (f) → pensivement

Exception : pour les adjectifs finissant par *-ant* ou *-ent*, on construit les adverbes avec la forme au masculin. De plus, ils comportent deux *m* (le *n* s'étant transformé).

Exemple : méchant → méchamment